

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 06/02/2018

Convocation adressée le. 15/01/2018 par la Directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 6 février à 18H30, à l'école élémentaire  
Secrétaire de séance : Mme THIERY (enseignante)

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Mme GOULARD	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme ARNOUX Mme BERTIN, Mme DEHORNOY Mme FRAHETIA, Mme LIGUORI, Mme THIERY	Enseignantes
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme DEPARDIEU	
<b>ELUS</b>	
M. VIE Mme BOTELLO	Maire Adjointe aux affaires scolaires
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme ANDRE, Mme PELLETIER, Mme PETER, Mme VIGUIE	Elus titulaires
<b>LE DDEN</b>	
M. JEAN	

### Membres invités

Nom	Qualité
Mme HYLAIRE, Mme TOUARI, M. MIMAUD, Mme MARIE-LUCE MERSNI	Parents élus

### Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme ALLARD-BISSON	Psychologue scolaire
Mme BARBAN, Mme ANGOT, Mme GUILLAUMIN Mme GUILBERT-ROHAN	Enseignantes Elue Titulaire

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme THIERY

## **Ordre du Jour**

- a- Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2018
- b- Aménagement de la semaine scolaire
- c- Utilisation des moyens :
  - bilan coopérative scolaire
  - bilan des diverses opérations réalisées visant à récolter des fonds
  - utilisation des crédits scolaires
  - utilisation des dons du comité des fêtes au profit de l'école
- d- Bilan de l'USEP
- e- Bilan des sorties / Avancement des différents projets
  - Travaux réalisés
  - Travaux demandés
- f- Questions diverses

## **COMPTE -RENDU DES ECHANGES :**

### **a) Evolution des effectifs et prévision pour la rentrée 2018**

- Les inscriptions en PS auront lieu les mardis 27 mars, 3 avril et 10 avril, de 8h40 à 17h30.
- Actuellement, sur la liste des naissances 2015 figurent 20 enfants ( futures petites sections)
- 8 enfants nous ont été signalés comme quittant l'école en juillet 2017 (déménagement, mutations...)

Il est cependant probable que les logements laissés vacants seront rapidement occupés.

Une famille de deux enfants a informé l'école de son retour dès la rentrée.

**Effectifs supposés** : 176 élèves     soit une moyenne de: 25,14 élèves pour 7 classes

  Ou une moyenne de 22 élèves pour 8 classes

Répartition par niveaux :

Cycle I	Cycle II	Cycle III
PS : 20	CP : 19	CM1 : 20
MS : 26	CE1 : 24	CM2 : 18
GS : 24	CE2 : 25	

A ce jour, nous ne connaissons pas le nombre d'enfants qui rentreront à l'école, à la rentrée et qui n'ont pas été déclarés sur la commune lors de leur naissance (arrivés en cours d'année 2016 et

2017). Les fluctuations peuvent être importantes (exemple de la rentrée 2017/2018 : 21 PS prévues, 26 effectives).

Le problème de l'effectif de grande section se pose. 24 élèves dans la salle actuelle est impossible (manque de place). La commune envisage d'utiliser la salle des TAP comme salle de classe avec les contraintes d'un temps partagé avec le périscolaire (matin, soir et mercredi)

Question des enseignantes : quelle sera l'organisation pour les atsem l'année prochaine ?

Identique à cette année (pour la grande section)

Demande de la mairie : laisser une atsem de 11h à 11h40 pendant le premier trimestre, qui puisse être ensuite réaffectée sur ce temps.

### **b) Aménagement de la semaine scolaire :**

Le quorum n'étant pas atteint, le vote est reporté à un conseil extraordinaire qui est fixé au jeudi 15 février à 18h30).

Avec les assouplissements autorisés par les nouvelles directives quant aux rythmes scolaires, un vote est demandé par la commune pour modifier les rythmes de l'école.

Au vu des coûts engendrés par les TAP et de la suppression des contrats aidés, la commune souhaite les supprimer et revenir à la semaine des 4 jours.

Proposition de rythmes	Nombre de voix
Passage à la semaine de 4 jours (L, M, J, V)	
Maintien de la semaine à 4 jours et demi	

Dispositif adopté :

### **c- Utilisation des moyens :**

#### Bilan de la coopérative scolaire :

- Somme actuellement sur le compte : 4 818€

#### Bilan des opérations destinées à renflouer la coopérative scolaire :

- Facture des photos : 2 668€	Bénéfices : 1 273 €
- Photos de familles :	Bénéfices : 284.10 €
- Facture des chocolats : 4 332 €	Bénéfices : 1083.09 €

L'association des parents d'élèves de Chateau a reversé à la coopérative scolaire l'intégralité des actions qui ont été menées. Nous la remercions pour ce geste.

- Dons des parents d'élèves : 1 615€
- Don du comité des fêtes de Semoy (course des lièvres) : 50 €
- Don du comité des fêtes de Chateau : 100 €

- Don de la chorale d'adultes : 20 €
- Le Coût total de la classe de neige est de 545 € par enfant. La Participation du conseil général est de 52 € par enfant. La Participation de la mairie est de 100 € par enfants. Les ventes de gâteaux ont rapporté 411 € soit 17 € par enfant. Le conseil des maîtres a décidé que la coopérative participerait à ce projet à hauteur de 25 € par enfant (soit 600 € au total).

Grâce aux dons des comités des fêtes, l'école a racheté du matériel pour la cour (ballons divers, cordes à sauter, pompes à ballon, plots...) et pour l'EPS (haies pour les courses, ballons de hand et de basket). Ces matériels sont partagés avec les TAP et il a été convenu que le matériel d'EPS ne pouvait être utilisé que lors d'activités encadrées.

Les élèves de CM2 proposent d'organiser une vente de fleurs pour le printemps, suivant les mêmes modalités que la vente de chocolats.

#### Utilisation des crédits scolaires :

Il a été convenu lors du dernier conseil d'école que le montant alloué aux fournitures scolaires, donné par la commune, par élève, s'élèverait à 34€. Sur la base d'une classe de 25 élèves, chaque enseignante dispose d'un budget de 850 €.

Coût des ramettes de feuilles pour la photocopieuse : 1 032,50 € soit 150 euros par classe (à retirer des crédits « fournitures scolaires »)

Le conseil des maîtres a décidé de faire une commande commune de matériel d'Arts plastiques, en donnant 4 € par élève, en élémentaire, soit un budget de 100 € par classe.

Les classes de maternelle ne sont pas concernées.

Il reste donc aux enseignantes d'élémentaire 600 € pour commander les fournitures scolaires pour les élèves (cahiers, réserve de stylos, matériel d'affichage, logiciels, fichiers de maths....) et 700 € pour les maîtresses de maternelle.

#### Présentation de la demande de budget 2018 :

Les priorités sont flutées en jaune.

### BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT	
21 dictionnaires pour les élèves de CM2 (prix unitaire : 18,01 €)	378,21 €
Spectacle pour les élèves de maternelle (les artistes viennent à l'école)	500,00€
Spectacle de Noël au cirque Grüss (3 ou 4 classes) à Saint Jean de Bray	500,00€
Achat de séries littéraires Cycle II et III	600,00€
Matériel de manipulation en mathématiques	100,00 €
Jeux pédagogiques pour la maternelle	300,00 €

--	--

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Stores fixés aux fenêtres (identiques à ceux du nouveau bâtiment) pour remplacer les stores à lames, dangereux et ne permettant pas de respecter les instructions relatives au PPMS ou stores électriques	
Installation d'un bac à sable octogonal avec toit coulissant (de haut en bas pour permettre la fermeture complète) dans la cour de maternelle.	*
2 chauffeuses pour coin bibliothèque classe de CE1/CE2(catalogue Manuthan p 605 : ref JZ 0136 7M, une couleur anis et l'autre fuchsia)	Unité :116.16€ (96.50 HT)
Bibliothèque « tréteau » pour la classe de CE1/CE2 (fabrication possible)	
Bac à livre 3 cases + 1 lot de 3 bacs à livre 1 case : classe de CP (type : Catalogue Nathan p 342, ref : 313 309 372 468 7)	366,50
Meuble haut 20 bacs incolores : classe de Cp/CE1 (type : catalogue Nathan p330 ref 310 309 372 134 1)	499,00 €
Enceinte nomade bluetooth (Manutan collectivité p 829 ref LC03402R )	83.10 €
3 postes lecteur CD/USB/blue-tooth (Mmes Bertin, Arnoux, Thiery)	
8 Poignées pour les vélos de maternelle (catalogue Bourrelier, 4€ l'unité)	32,00 €
3 Roues pour réparer les vélos de maternelle (idem : 40 € l'unité)	120,00 €
Une chaise dactylo (direction) avec dossier réglable	150 €
Un meuble fermant à clef pour déposer ordi, tablette et argent liquide	75€
Vitrine extérieure 127x92 cm (Manutan p524 ref : JH13315R) : tableau d'affichage à destination des parents	366,00 €

\* Afin de réduire le temps de ménage en élémentaire, pour que le personnel puisse aider leurs collègues en maternelle qui auront plus de ménage avec le bac à sable, Mme Botello demande à l'équipe enseignante si les enfants de l'école élémentaire pourraient porter des chaussons dans les classes. Une réponse sera donnée ultérieurement.

<b>TRANSPORTS en lien avec le projet de parcours culturel des élèves de la PS au CM2</b>	
Transports Cycle piscine : 8 séances à raison de 107 € l'unité	856,00€
Cinématernelle : 2 séances au cinéma des Carmes à Orléans (cycles 1)	230,00€
Concerts JMF : 3 concerts à la Passerelle à Fleury	450,00€
Visites des Jardins + château de Chaumont sur Loire (2 classes)	700,00€
Projet citoyen (retour en classe des CP et CP/CE1)	400,00€

Découverte de la faune et flore ligériennes /Loiret Nature Environnement	200,00€
Sortie bateau avec les passeurs de Loire (1 classe maternelle)	335,00 €
Sortie au Clos des Canes à Mézière les Cléry : 2 classes maternelles	340,00 €
Sortie au château de Sully : 2 classes maternelles	375,00 €
2 jours de Classe verte, sans nuitée, CP et CP/CE1	700, 00 €

TRAVAUX	
Stores fixés aux fenêtres (identiques à ceux du nouveau bâtiment) pour remplacer les stores à lames, dangereux et ne permettant pas de respecter les instructions relatives au PPMS	<b>PRIORITE</b>
Peintures de la salle 3 en élémentaire	
Installation d'un bac à sable refermable dans la cour de maternelle	
Fabrication d'étagères murales salle 2 et 3	
Peinture des jeux de cour en élémentaire (marelles)	
Construction et pose d'étagères murales au-dessus des ordinateurs de la salle 5	

**d) Bilan de L'USEP :**

Nombre d'adhérents : 48 enfants (46 en 2017)

15 adultes (4 en 2017)

L'association a demandé une subvention à la municipalité.

Activités proposées depuis la rentrée :

Activités proposées	Nombre de participants
escrime	33
Cirque (2 dates)	14 +15
badminton	3x8
Tai kwen do	25

Actuellement en caisse : 103 €

**e) Bilan des sorties réalisées depuis le dernier conseil et projets à venir :**

PS, MS et GS	CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie pédestre en forêt (déjà réalisée)</li> <li>- 1 ou 2 films pour chaque classe avec « cinématernelle » premier film le 20/11</li> <li>- spectacle de Noël (conteuse)</li> <li>- projet : sortie au château de Sully sur Loire</li> <li>- projet : sortie dans une ferme pédagogique</li> <li>- projet pour les MS : sortie Bateau sur la Loire ou le canal d'Orléans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Temps de rencontre avec les enfants de la classe de CE2/CM1</li> <li>- Projet sciences avec le CRESTE (fusée à eau)</li> <li>- La sortie vélo (fera également l'objet d'une étude du milieu forestier: « petites bêtes ».</li> <li>- ce jour : 4 ateliers avec les CE1 : cuisine, lecture, jeu de société, .....</li> <li>- « kid stadium », manifestation organisée par l'USEP locale. Les enfants ont participé a des ateliers d'athlétisme avec des élèves de l'école de Semoy.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves de CP vont lire des albums aux élèves de CE1/CE2</li> <li>- Projet sciences avec le CRESTE (fusée à eau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet sciences avec le CRESTE (sur le thème de la lumière et de la couleur)</li> <li>- Projet correspondance avec une classe de CE1 de Pithiviers qui débouchera sur une rencontrer à la fin de l'année.</li> <li>- si le budget le permet : sortie dans les jardins de Chaumont sur Loire en commun avec la classe de CE2/CM1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de rencontre avec les enfants de CP autour de l'art, de la lecture et des jeux de sociétés</li> <li>- Projet sciences avec le CRESTE (sur le thème de l'électricité : ) 4 ateliers : éoliennes, code morse, isolants et conducteurs)</li> <li>- si le budget le permet : sortie à Chaumont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi Babelio : une écriture simultanée a été réalisée le 18 janvier, à partir du livre « vivement jeudi ».</li> <li>Une seconde activité à partir du livre « y'a pas de héro dans ma famille »est programmée en avril.</li> <li>- Les CM2 de Chanteau rencontreront la classe de 6e lors de la visite du collègue.</li> <li>- Classe de Neige à Combloux du 18 au 25 mars</li> <li>- participation au défi web sur le thème du développement durable</li> <li>- participation à la semaine de la presse (mars) et à la journée du court métrage (février)</li> </ul>

L'intervention de la graveuse organisée par l'association ACCA a été très appréciée par les CM1/CM2 et CE2/CM1 et les productions très réussies.

L'école de Chanteau remercie le club de ping-pong qui a mis à disposition le matériel pour les élèves. Le gymnase est réservé les mardis et jeudis après-midis pour les TAP.

Les classes qui souhaiteraient utiliser le gymnase pendant ce temps peuvent s'organiser avec les TAP. L'année prochaine, ces deux créneaux seront réservés pour l'école.

Question des parents d'élèves : De part la faible participation des parents pour le projet de fin d'année (sortie vélo), est-il envisagé de ne faire participer que les grands à la sortie vélo?

*Suggestion: Peut-on organiser cette sortie un week-end afin d'augmenter la participation des parents?*

La sortie vélo du projet citoyen est confirmée **le 19 juin**. Nous avons assez de parents accompagnateurs pour l'encadrer. Suite au deuxième mot du cahier de liaison, nous avons 52 accompagnants vélo.

Ce projet a été mis en place de façon à fédérer tous les élèves de l'école, aussi bien grands que petits autour de valeurs communes (Citoyenneté, respect du code de la route, activités communes autour des sciences, des arts....) à l'école.

#### Travaux réalisés :

Installation d'une nouvelle sonnette.

#### Travaux demandés :

- Réparation de la nouvelle sonnette.
- Lumière dans la classe de Mme Arnoux

#### **f) Questions diverses :**

*⇒ Des évaluations nationales ont eu lieu pour les CP et CM1. Comment se classe Chanteau? Peut-on en dégager les points forts et les points faibles de nos enfants?*

Les « évaluations » ont eu lieu en CP et en 6<sup>ème</sup>. Il n'y avait pas de remontée nationale obligatoire. Les maîtresses ont remonté leurs résultats. Il n'y a pas de retour institutionnel à ce jour, quant à ces évaluations.

Pour les CP, il s'agissait surtout d'une aide pour les maîtresses, afin de cibler les points à travailler avec leur classe, sur des critères précis. Les maîtresses restent à la disposition de chaque parent pour rediscuter des besoins et des acquis de chaque enfant.

*⇒ Orientation des élèves de CM2 : à qui faut-il s'adresser pour connaître la liste des collèges de la zone et leurs options? Comment et quand demander une dérogation?  
Un seul collègue de secteur : collègue André Chêne.*

La campagne Afelnet commence le 16 février avec le premier volet (vérification des informations administratives des élèves et notamment l'adresse). Si changement pour le 1/09/18 : fournir un justificatif de domicile. Ces documents seront accompagnés d'une notice explicative pour les parents. (options, modalités pour les dérogations....)

*⇒ Est-il possible que les enfants reviennent avec les leçons du jour, notamment lorsqu'il n'y a pas de devoir, afin de pouvoir échanger avec l'enfant ?*

*Cahier du jour : serait-il possible de voir les énoncés des exercices, afin de reprendre avec son enfant ce qui n'a pas été compris en classe?*



Ce n'est pas une question de conseil d'école, il faut s'adresser à l'enseignante concernée car la réponse est différente suivant les niveaux et les méthodes.

⇒ *Le Procès verbal du Conseil d'École n'étant plus distribué dans le cahier de liaison, serait-il possible d'alerter les parents dès qu'il est posté sur le site web de la mairie ? Et le mettre sur le panneau d'affichage extérieur.*

Oui, pas de problème. Dès que le compte-rendu sera en ligne, un mot sera distribué pour avertir les parents. Le problème des clés du panneau d'affichage venant d'être résolu (le panneau réservé à l'école avait été endommagé et retiré, nous n'avions pas les clés des autres panneaux), il sera également affiché.

Le 06/02/2018

La secrétaire de séance,

à Chanteau

Sylvie Thiery

La directrice de l'école,  
présidente de séance

Nelly Goulard